

2024, MOBILISONS-NOUS

1ER FÉVRIER 2024

SALAIRES
POSTES
CONDITIONS DE TRAVAIL
RÉFORMES



15 MARS 2024
GRÈVE NATIONALE À PARIS
EPS



DEPUIS 2017 : UN SABOTAGE ORGANISÉ EN CONTINU CONTRE L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE ...

LE SPORT À L'ÉCOLE EST LA MÊME CHOSE QU'À LA MAISON : UN BIEN-ÊTRE SOCIAL.

LE SPORT VIENT PLUS QU'UN BIEN-ÊTRE SOCIAL.

+ 28 866 ÉLÈVES

- 1201 PROFESSEUR·ES D'EPS

L'HYPOCRISIE, ÇA SUFFIT !!

POUR 1500 POSTES/AN AUX CAPEPS JUSQU'EN 2028



RAVIVONS LA FLAMME DE L'EPS



S'OPPOSER AUX DHG ET PRÉPARER LE 1^{ER} FÉVRIER

P. 6

DOSSIER : LES LUTTES SOCIALES EN EPS

P. 9-12

LES FLAMMES DE L'EPS... C'EST PARTI !

P. 13

DIRECTION NATIONALE UNSS : GESTION SANS PARTAGE

P. 16

ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

« Les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles (...) ont vu leur fortune augmenter de 87 % depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90 % des Français a baissé. » (Rapport OXFAM, 15/01). De ruissellement à venir nous n'entendons plus parler, et « la seule certitude est celle de la poursuite du libéralisme autoritaire » (Alternatives économiques, 15/01). « Autant d'argent qui aurait pu être investi dans les travailleurs, en augmentant les salaires ou dans de nouveaux modes d'exploitation susceptibles de réduire les émissions de carbone » (L'Humanité, 14/01).

@ fabrice.allain@snepfusu.net

LOI IMMIGRATION, LE REMPART S'EFFONDRE !

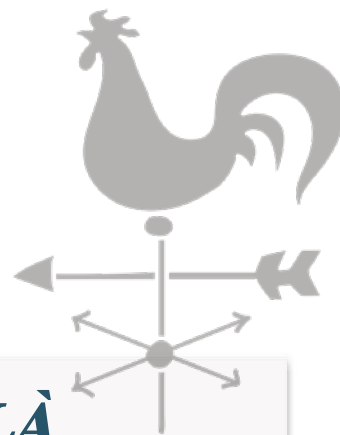
Macron à nouveau réélu en 2022, annonçait se sentir obligé par le vote des Français. Il s'était présenté comme le rempart à l'extrême droite. Force est de constater que cette annonce relevait une fois de plus de la com. En effet, il aura tout fait pour que la loi immigration portée par Darmanin puisse être adoptée grâce aux votes des député-es RN et LR les plus réactionnaires. Ceci, alors que la constitutionnalité de cette loi est fortement interrogée. Pire, E. Macron a même présenté cette loi comme un bouclier contre l'immigration à l'occasion de ses vœux. L'adoption de cette loi par la commission mixte paritaire (Assemblée Nationale et Sénat) marque une sérieuse rupture avec les valeurs de notre nation en y installant une revendication historique de l'extrême droite : la préférence nationale.

En attendant l'avis du Conseil Constitutionnel, la mobilisation contre cette loi inique monte, et partout les voix se font entendre pour demander qu'elle ne soit pas promulguée, car elle est contraire aux valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité affichées aux frontons des édifices publics et à nos valeurs universalistes inscrites dans la déclaration universelle des droits de l'Homme. Le SNEP et la FSU sont pleinement engagés dans la bataille et appellent l'ensemble des personnels à y prendre part. Ce n'est pas la France que nous voulons, l'ennemi n'est pas l'immigré-e qui est contraint-e de quitter son pays, alors disons-le ensemble : Welcome refugees !

@ polo.lemonnier@snepfusu.net

La
chronique
de

Castor et Paul Luxé



BOUGE DE LÀ

Mc Solaar avait tout dit ! Mais il n'avait pas précisé la durée.

Pour Orwell, dans sa dystopie « 1984 » tristement prémonitoire, bouger c'était 1 heure de culture physique tous les matins devant écran !

Bouger, c'est aussi l'injonction primaire que rappellent nos montres connectées !

D'autres qualifiaient la précédente campagne d'opinion « Manger-Bouger » d'un seul mot « Gigot..ter »

Pour nos politiques, « Bouger » est la grande cause nationale. Cause... rie car on rit jaune, depuis le « bouger à domicile » du confinement on sait que dire aux jeunes « bougez-vous ! » en leur proposant de simples mouvements à vide revient à jouer au culbuto. On peut ici, parodier l'expression masculine vulgaire utilisée par Chirac puis reprise par Macron « Ça nous en touche une (en EPS) sans faire bouger les autres (les élèves) ». Question « bouger les lignes » sur la sédentarité, on fait du surplace ! Pourtant, en plan fixe, notre président youtubeur, arborant une tenue de sport, gants sur l'épaule et sac de frappe en fond, nous rappelle ce slogan commercial « Bouger 30 min » et son ignominie pour l'EPS. Plutôt que d'y aller avec des gants, M. Macron aurait mieux fait d'y aller avec des pincettes.

« Le bouger » crée du flou : Activité physique, Sport, EPS, la photo n'est plus nette ! Blanquer en son temps avait du mal à les discerner, l'opinion publique sans doute a vu trouble. Ce flou est un art politique savamment entretenu : le fameux flou artistique ! Sans trembler, au lieu d'un pauvre « Bouger 30 min » à l'école, un vrai « bouger » d'ampleur ne serait-il pas d'offrir 4h d'EPS de la 6^{ème} à la terminale, en privilégiant l'apprentissage des sports et des arts pour se mouvoir et s'émouvoir en s'émancipant corporellement.

Ah oui, enfin, animé par la bougeotte, M. le Président nous savons que vous l'êtes et nous vous éviterons la rime avec la girouette, mais, au regard de ces changements et remaniements incessants dans l'Éducation Nationale, une petite stabilité ne s'imposerait-elle pas ? Sauf si pour vous Bouger 30 min signifie Bouger 30 min..istres.

/ SOMMAIRE /

News //2

- Et pendant ce temps là
- Loi immigration, le rempart s'effondre !
- La chronique de Castor et Paul Luxé

Édito //4

- Mépris, mensonges et hypocrisie
- Construire 2024

Actions //5

- Tous et toutes en grève le 1er février...

Emploi //6-8

- Pour une école démocratique, publique et laïque...
- Groupes de niveaux...
- Baisse des effectifs par classes...
- Un kit DHG : pour agir et gagner !
- Préparation de rentrée en LP...

Dossier : les luttes sociales en EPS //9-12

#EPS2024 sur le terrain //13

- Les flammes de l'EPS... C'est parti !

Éducation //14-15

- Le « choc des savoirs » ou le choc social ?
- La technique, (encore) maudite ?

Sport scolaire //16

- Direction nationale UNSS : gestion sans partage

Actualités //17

- Le SNEP-FSU engagé dans la lutte contre les VSS
- Des contestations nécessaires

Interview //18

- Interview d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj

Actualités //19

- J&S : des combats à poursuivre en 2024
- Adaptation de l'école aux enjeux climatiques



LES ÉVÉNEMENTS SE VIVENT AUSSI EN REPLAY

Vous connaissez certainement les « Soirées de l'EPS », maintenant bien implantées dans le paysage avec ses 26 émissions et une 4ème saison en cours. Vous avez peut-être déjà suivi les « Live », organisés régulièrement autour d'un sujet corpo ou d'une actualité brûlante. Mais la chaîne YouTube du SNEP-FSU rassemble bien plus que tout cela. En effet, les événements organisés par le SNEP-FSU sont systématiquement filmés et mis en ligne, pour que les collègues puissent en profiter quand ils ou elles le souhaitent.

Ainsi, deux événements ont été organisés depuis la rentrée de septembre : en octobre, les Assises du sport à l'Université ont rassemblé de nombreux-ses collègues du Supérieur, venu-es de toute la France. Les 32 vidéos retraçant les interventions et les débats sont disponibles.

De même, les États Généraux de l'EPS ont rassemblé monde fédéral, associatif, politique, syndical autour de la défense et de la promotion de l'EPS. 15 vidéos regroupent l'ensemble des interventions et des débats qui se sont tenus le 8 décembre dernier.

Nos vidéos totalisent déjà près de 100 000 vues : vous aussi, venez profiter des replays !



**PLAYLIST
ASSISES DU SPORT,
C'EST ICI**



**PLAYLIST
ÉTATS GÉNÉRAUX,
C'EST ICI**



TRISTE NOUVELLE

Jacques SILHOL nous a quitté-es dans la nuit du 4 au 5 janvier.

Militant assidu à la Commission Nationale des Retraité-es, il participait depuis son départ à la retraite à tous les séjours « SNEP Toujours ». Apprécié par tous et toutes pour sa convivialité, sa disponibilité, son enthousiasme à participer à toutes les activités. Nous n'oublierons pas cet homme chaleureux. Que sa famille trouve ici l'expression de nos condoléances très attristées.

Adieu le d'Jack !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Bulletin envoyé à toute la profession

Conformément à nos statuts, les bulletins réservés aux adhérent-es ne seront plus envoyés aux syndiqué-es 2022/2023 n'ayant pas renouvelé leur adhésion à partir de janvier 2024.

Pensez à ré-adhérer !



©Jean-Claude Ménétrier

Un acharnement et une horreur absolue à Gaza. 100 jours, plus de 30 000 palestinien-nes enfants, femmes, hommes tué-es ou porté-es disparu-es. Combien de temps encore la France et les états occidentaux continueront-ils de laisser faire ?

Le SNEP et la FSU appellent à un cessez-le-feu immédiat pour une paix juste et durable.

**Ce bulletin contient
1 encart**

CONSTRUIRE 2024

Résolu-es à construire un monde de paix, de fraternité, de liberté, d'égalité et de solidarité, nous tentons d'y contribuer modestement en améliorant l'EPS, le sport et le sport scolaire, sources de rencontres, de tolérance, de vivre-ensemble et de respect. Une urgence face aux développements des guerres, haines et intolérances et différents enjeux...

Nous lançons un appel à syndicalisation à toute la profession pour faire de 2024 une année de l'EPS, du sport et du sport scolaire et de toutes les valeurs progressistes qui les animent. #EPS2024

Édito



MÉPRIS, MENSONGES ET HYPOCRISIE

Depuis le remaniement ministériel, nous assistons à un enchaînement de propos méprisants et insultants à l'égard de l'École publique, et de ses enseignant-es, qui vont bien au-delà de ce qu'ils avaient pu être jusqu'à maintenant. Ainsi, le regroupement Éducation nationale Jeunesse, sports et JOP n'est qu'une preuve supplémentaire du manque de considération et d'ambition pour l'Éducation nationale en pleine crise et pour le sport à l'aube des Jeux olympiques et paralympiques. Puis, il y a eu les propos de Madame la Ministre qui sont venus renforcer cette impression du dénigrement toujours plus important de notre métier, pourtant dégradé par leurs propres politiques. Oui, Madame La Ministre vous avez raison, des remplacements ne sont pas effectués faute de postes ouverts aux concours et de suppressions toujours plus nombreuses ; oui Madame la Ministre, il est temps de se concentrer sur l'enseignement public, seul lieu de l'école Républicaine accessible à toutes et tous, quelles que soient les origines ; mais même ça, Madame La Ministre, ce gouvernement auquel vous appartenez s'y attaque frontalement avec la loi immigration votée le mardi 19 décembre.

Macron, Attal, Oudéa Castéra et tant d'autres ont pour objectif de renforcer la ségrégation sociale à l'école et dans la société. Ils manipulent l'opinion en faisant croire que les enseignant-es sont souvent absent-es, alors qu'ils et elles sont moins absent-es que dans le Privé, que la réussite des élèves ou encore le remplacement ne dépendent que du travail supplémentaire qu'ils et elles acceptent. Nous avons bien compris dans le monologue facile d'E. Macron que ses intentions étaient de désorganiser encore plus l'École, de déstructurer le statut de la Fonction publique et de détruire les collectifs.

Pour commencer cette année 2024, le SNEP-FSU souhaite à toutes et tous une année de luttes victorieuses pour une école publique gratuite, laïque, émancipatrice et pour un accès à une pratique sportive démocratisée.

Retrouvons-nous le 1^{er} février pour porter notre projet pour l'École et pour les enseignant-es.

Édito écrit le 17 janvier 2024

@ coralie.benech@snepfusu.net

TOUS ET TOUTES EN GRÈVE LE 1^{ER} FÉVRIER

POUR L'ÉDUCATION ET POUR L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE LE 15 MARS

ON CONTINUE

Dans le nouveau gouvernement fraîchement désigné par Gabriel Attal, plusieurs orientations peuvent inquiéter sur la suite des politiques qui vont être menées : pas de ministère dédié à la Fonction publique, un ministère du Travail qui regroupe santé et solidarités et l'élargissement du ministère de l'Éducation nationale jeunesse sports et JOP. La ministre de ce dernier a déclenché immédiatement les foudres des différents secteurs éducation nationale comme les sports. À 6 mois des JOP et en pleine crise d'attractivité à l'éducation nationale, le regroupement de ces 2 ministères ne peut qu'inquiéter. Chaque secteur se sentant à juste titre délaissé. Le SNEP-FSU continuera de demander deux ministères de plein exercice comme il l'a toujours fait.

Les organisations syndicales de l'éducation, échaudées par le passage éclair de G. Attal au MEN qui a multiplié les annonces et les communications, puis promu Premier ministre, goutaient déjà peu à ce remaniement, mais l'entrée en matière est encore plus brutale. Au premier jour de sa prise de fonctions, Amélie Oudéa Castéra s'est distinguée par son mépris de l'école publique et laïque, et de ses enseignant-es. Ainsi, elle défend la scolarisation de ses enfants dans un établissement privé catholique par le « paquet d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées ». De quoi mettre le feu aux poudres lorsque nous savons par exemple qu'en EPS ce sont plus de 1 000 postes qui ont été supprimés depuis 2017, et plus de 8 000 dans le second degré. Que réclament les organisations syndicales ? Le SNEP avec la FSU revendique des recrutements supplémentaires, pour d'une part assurer

les remplacements, et d'autre part diminuer le nombre d'élèves par classe favorisant ainsi la réussite de toutes et tous. Quand le ministère répond oui, mais il n'y pas assez de candidat-es, le SNEP avec la FSU argumente que le premier facteur de rejet du métier d'enseignant-e est la question salariale ! Or à ce jour, le ministre G. Attal l'avait annoncé, il n'y aura pas de revalorisation. Dès lors, le ministère se tire une balle dans le pied et ne recrutera pas plus. Sur la question des conditions de travail, c'est la question des effectifs de classe qui revient tout le temps, le ministère n'avancera pas non plus sur cette question, il a préféré le « choc des savoirs » et la mise en place destructurante et stigmatisante des groupes en français et en maths, après avoir supprimé tous les projets existants avec la baisse des DHG.

Quant à l'EPS, devons nous attendre quelque chose de l'héritage des JOP ? Des installations ? Une reconnaissance au DNB ? Des épreuves certificatives et des programmes revus ? Les enseignant-es d'EPS qui font l'EPPCS reconnu-es ? Des enseignant-es d'EPS traités-es comme les autres au lycée avec la pondération ? Et pour le sport scolaire une subvention exceptionnelle afin d'éponger le déficit créé par des choix budgétaires inconséquents et au détriment des élèves ? Rien de tout cela n'aura avancé, ce sont d'autres projets comme les 2 heures de sport ou le bouger de AOC qui sont portés ! Alors oui, il y a urgence à faire des 1^{er} février et du 15 mars des journées de grève et de mobilisations massives pour l'éducation, l'EPS et le sport scolaire !



POUR UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE, PUBLIQUE ET LAÏQUE : S'OPPOSER AUX DHG ET PRÉPARER LE 1^{ER} FÉVRIER

La parution de l'enquête PISA 2023 a rappelé que notre système scolaire est un des plus inégalitaires au monde. Pourtant, G. Attal a fait des annonces pour continuer à creuser les inégalités et renforcer l'assignation sociale des élèves. Les DHG que reçoivent tous les établissements permettent de lire l'ambition que se donne la nation pour l'École : depuis trop d'années, elles renforcent les inégalités...

Des DHG qui détruisent le service public depuis des années !

Les moyens donnés pour l'éducation préfigurent toujours un projet d'école.

Entre 2017 et 2023, il y a eu dans le second degré public + 26 000 élèves et 8 381 suppressions d'emplois (dont plus de 1 000 en EPS) ! Ainsi, ont été réduits à néant (ou presque) les potentiels de remplacements, les effectifs par classe ont explosé (p.8), les réformes ont réduit le temps scolaire⁽¹⁾, il est imposé aux enseignant-es de travailler plus (2^{ème} HSA imposable, retraite à 64 ans). C'est aussi la précarisation des métiers qui se développe, il est fait appel aux étudiant-es⁽²⁾ pour enseigner et la formation initiale est utilisée comme moyen d'enseignement (stagiaires à temps plein). Tout cela, au détriment des élèves et des personnels.

Avec une telle dégradation du service public, tout est donc prêt pour dire « le système ne marche pas ! ». De plus, côté personnels, avec des salaires en berne et des conditions de travail dégradées, le métier n'attire plus et les démissions augmentent (+ 27 % entre 2020 et 2022) : la « crise d'attractivité » est construite de toute pièce.

« Moins de Services Publics = plus de marché »

« Nous avons vu des paquets d'heures pas sérieusement remplacées, on en a eu marre »⁽³⁾... Il est rare qu'une ministre dise tout haut ce que son mouvement politique construit « tout bas ».

Mais en effet, l'affaiblissement des services publics a toujours vocation à

ouvrir l'espace pour le marché que ce soit à l'hôpital ou à l'école. En observant à qui profite cette opération, certains liens questionnent.

En 2015, Françoise Nyssen (ministre de la Culture 2017-18) ouvre une école privée hors contrat à Arles. En 2022, Muriel Pénicaud (ministre du Travail 2017-20), rejoint Galileo Global Education, leader mondial de l'enseignement supérieur privé. En 2023, Charline Avenel (rectrice de Créteil 2018-23) rejoint le groupe privé d'enseignement privé IONIS. Par ailleurs, Jean-Michel Blanquer a monté un réseau d'établissements supérieurs privés pour le compte de Veolia...

L'affaiblissement de l'École Publique n'est pas une fatalité mais un choix politique. Il est donc nécessaire d'agir pour refuser la dégradation du Service Public d'Éducation pour stopper la progression de sa privatisation.

Réformes au collège et au LP : ne pas laisser passer !

Des mesures régressives sont annoncées sous le slogan « choc des savoirs » (p.7), elles tendent à restructurer le collège et sont une pièce supplémentaire au projet d'école du tri et de l'assignation sociaux porté par J.M Blanquer. Une réforme de la voie professionnelle est en cours, largement rejetée par le CSE⁽⁴⁾ qui entrainera une baisse horaire de 170 h sur le cursus par élèves, après la réforme de 2019 et une baisse de 294h à 380 h selon les filières. Il faut continuer à s'y opposer.



DHG/ 1^{er} février : des enjeux majeurs !

Il est indispensable de construire un rapport de force de haut niveau pour l'avenir de l'école publique et laïque. Cela passe par des actions dans tous les établissements, avec les parents d'élèves et élu-es, en s'opposant à toute DHG qui ne vise pas une École de qualité. Le SNEP-FSU a mis à jour le « Kit DHG » pour cette phase.

La mobilisation par la grève le 1er février sera aussi une étape incontournable pour peser. Il faudra sans doute aller plus loin pour que ce ne soit pas les premier-es intéressé-es par la privatisation de l'éducation qui gardent les manettes de l'École Publique !

@ alain.decarlo@snepfusu.net

(1) 2019 : suppressions pour tous.tes les lycéen.nes généraux et technologiques d'au moins 216 heures sur le cursus. En Lycée professionnel : suppression de 294 à 380 h sur le cursus selon les filières.

(2) Étudiant.es Contractuelles Alternant.es

(3) Amélie Oudéa-Castéra, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des JOP.

(4) Conseil Supérieur de l'Éducation

GROUPES DE NIVEAUX : UN CHOC POUR UNE ÉCOLE PLUS INÉGALITAIRE !

Des groupes de niveaux en Français et Mathématiques (1/3 de l'horaire hebdomadaire des élèves) sont prévus pour les 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée 2024, puis les 4^{ème} et 3^{ème} en 2025. Séparer dès la 6^{ème} les enfants dans des groupes de niveau revient à s'asseoir sur le consensus scientifique quant à ses effets sur la réussite scolaire des plus défavorisé-es et sur les conditions de vivre ensemble. Dans un système éducatif connu pour être l'un des plus inégalitaires de l'OCDE, cela ne ferait que renforcer cet état de fait !

Si les études montrent que la mise en place de groupes de besoins, à certains moments du processus d'apprentissage et pour des compétences précises, peuvent être utiles ; les groupes de niveaux creusent les inégalités. Afin de vous faire un avis

éclairé, le SNEP-FSU récapitule dans son kit DHG des études et articles à ce sujet (et le redoublement).

In fine, c'est davantage un choc de séparation que des savoirs qui s'annoncent, avec des élèves triés dès la 6^{ème}. C'est pourquoi nous appelons à refuser cette mesure.

De plus, chef-fes d'établissements et enseignant-es sont sommé-es d'appliquer des annonces ministérielles alors qu'aucun texte réglementaire n'est paru à ce jour ! Un mépris pour la démocratie, l'institution, pour les personnels et les élèves. Il faut le refuser.

À l'inverse de mesures inégalitaires (et qui vont désorganiser les établissements), nous en proposons d'autres, bien plus réalistes et respectueuses pour les personnels et les élèves :

- La réduction des effectifs par classe.

- La mise en place de dédoublements et groupes de besoins pour faire réussir tous-tes les élèves.
- Une inclusion réfléchie et adaptée avec la titularisation des AESH.
- Le recrutement de personnels compétents pour les missions essentielles : administratifs, médico-social, Vie Scolaire, Psy-En.

C'est à ces conditions qu'on redonnera de la saveur aux savoirs. Car plus que d'un choc, c'est de douceur et de sérénité dont ont besoin les élèves et personnels de notre école publique.

@ sami.hamrouni@snefpsu.net

GROUPES DE NIVEAUX : PAS LES MOYENS, MAIS DÉSORGANISATION ASSURÉE !

Au vu des horaires obligatoires, pour une organisation en 4 groupes / 3 classes, nous estimons à 8 000 ETP⁽¹⁾ les besoins pour les 6^{ème} et 5^{ème}⁽²⁾. Pourtant, Gabriel Attal prévoit seulement 2 300 postes, sans assurance de leur création : on est loin du compte !

Le ministère a donc prévu de récupérer 1 500 ETP en supprimant une heure en 6^{ème}. Jusqu'à 2022/2023, c'était une heure disciplinaire de technologie, en 2023/2024 elle avait été « transformée » en soutien Maths et Français (où parfois des groupes de besoins⁽³⁾ ont été mis en place). Sans aucun bilan, **l'heure est supprimée.**

Pour atteindre les 2 300 postes, le reste des emplois nécessaires est « déguisé ». Au CSAM (comité social d'administration ministériel) de décembre, des emplois supplémentaires sont annoncés : mais sans augmentation des postes au concours ! Comment sortent-ils du chapeau ?

Il n'y aura donc pas assez de moyens : sont-ce dans les dédoublements existants (EPS, sciences...) ou les horaires disciplinaires qui seront rabotés ?

Des dégradations pour l'EPS, voire le sport scolaire ?

L'alignement des classes de 6^{ème} et 5^{ème} va engendrer d'énormes changements d'emplois du temps. Il faut prendre les devants pour rappeler les besoins d'installations et d'organisation de l'EPS pour qu'aucune dégradation n'ait lieu. Les horaires, dédoublements, options et sections doivent être maintenus (voire étendus !). Le mercredi après-midi doit rester libre pour le sport scolaire !

S'il y a quelque chose à supprimer, c'est bien la mesure « groupe de niveau » : nous appelons à agir en ce sens.

Ce sont donc des annonces sans les moyens nécessaires à leur réalisation ! La note va s'alourdir avec les autres mesures « chocs des savoirs » : redou-

blement, prépa lycées, accueil de 8h à 18h dans les collèges REP et REP+, etc.

Soyons vigilant-es et à l'offensive avec l'arrivée des DGH dans nos établissements. Le gouvernement pourrait faire des choix bien macabres (redéploiement de PE ou de PLP dans le second degré⁽⁴⁾, utilisation des 3h de marge d'autonomie, etc.).

@ lise.chopinnet@snefpsu.net

(1) *Equivalents temps plein. Le calcul a été réalisé avec des groupes allégés à 15 comme annoncé médiatiquement. Le dossier de presse sur les mesures parle de « taux d'encadrement modulaire en fonction des besoins », peut-être parce que les moyens manquent ?*

(2) *Proche des estimations faites par le SNPDEN-UNSA (syndicat majoritaire des chefs d'établissement : 9 000 ETP, ou le café pédagogique : 7 000 ETP).*

(3) *Voir différence groupes de niveaux et groupes de besoin article ci-dessus.*

(4) *Le décret n°2022-909 du 20/06/2022 autorise les PLP à enseigner en collège et la réforme prévue à la rentrée 2024 baisse les horaires en lycée professionnel (- 170 heures sur le cursus pour les élèves).*

BAISSE DES EFFECTIFS PAR CLASSES : UNE MESURE PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ !

Selon l'OCDE, au niveau collège, les effectifs de classe en France sont depuis 2021 les plus chargés d'Europe. Parmi les 22 pays européens la France est 22^{ème} !

De surcroît, la France affiche en moyenne 4,4 élèves de plus par classe par rapport

à la moyenne des pays européens (25,1 contre 20,7) : c'est énorme !

Les effectifs réduits sont essentiels pour permettre la réussite de tous et toutes, notamment des élèves en difficulté. Si c'est une évidence professionnelle, plusieurs études le démontrent (voir Kit DHG : Tho-

mas Piketty et Mathieu Valdenaire 2006 ou Diane Schanzenbach 2014).

Aujourd'hui, les classes de 30 en collège (ou 35 en lycée) ne sont pas rares.

L'état des lieux de rentrée 2023 du SNEP-FSU montre que :

- 87 % des collèges connaissent des classes à 28 élèves et plus,
- 68 % des lycées ont des classes à 35 et plus,
- 61 % des LP ont des classes (ou groupes EPS⁽¹⁾) à 30 et plus.

Cela ne permet pas la réussite de tous-tes, d'autant plus qu'une inclusion à marche forcée et sans les moyens nécessaire est mise en œuvre. Pour faire réussir : stoppons les groupes de niveaux et portons la réduction des effectifs par classe. !

[@ etienne.allot@snepfsu.net](mailto:etienne.allot@snepfsu.net)

(1) Seule discipline avec des regroupements de section !

Le SNEP-FSU appelle à :

- Voter contre toute DHG ne permettant pas la réussite de tous-tes les élèves
- S'opposer aux mesures « chocs des savoirs » qui vont à l'encontre d'une école démocratique
- Proposer des DHG qui partent des besoins et à revendiquer les moyens nécessaires pour un service public d'éducation de qualité
- Agir avec les membres de la communauté éducative, les parents, les élu-es pour l'avenir de l'école publique et laïque,
- Poser des heures mensuelles d'informations syndicales en janvier et février pour débattre des enjeux et préparer l'action.

Préparons activement la grève du 1^{er} février !

UN KIT DHG : POUR AGIR ET GAGNER !

Le kit est conçu afin d'augmenter le rapport de force dans les établissements pour gagner des améliorations pour l'EPS et l'École. Il est organisé pour faciliter l'action des collègues et notamment des élu-es au Conseil d'Administration. Il apporte des arguments et connaissances indispensables pour agir et ne pas subir les dégradations du système éducatif.

Le Kit se compose de trois parties :

- Partie argumentaire : argumentaire général, explication du mécanisme de la DHG, études sur les effectifs de classe, évolution de la dépense intérieure d'éducation, textes sur les HSA, chiffres clés de l'emploi dans le 2nd degré, affichettes pour les salles des profs, dossier de synthèse (emploi, état de l'école, privatisation...).
- Un document spécial recense des études et articles sur les mesures « chocs des savoirs » : les groupes de niveaux et le redoublement, pour se faire son propre avis sur ces questions.

- Partie outils : vœu en CA, communiqué de presse, lettre aux élu-es, textes d'appuis pour revendiquer des dédoublements en EPS, agir pour la coordination (IMP et demande en décharge), réglementation du CA (ensemble des textes), rappel du vote nécessaire en février/mars de la DHG, courrier/ pétition de refus des HSA, modèle de demande d'Heure mensuelle d'information syndicale...

- Partie calculateurs : permet (avec des tableurs) d'élaborer une DGH alternative en partant des besoins, en EPS et dans toutes les matières.

Vous pouvez imprimer la totalité du Kit en version PDF sans avoir à cliquer sur chaque texte.

Ce Kit est à utiliser et à faire connaître. Ne pas hésiter à contacter vos sections syndicales pour plus d'informations ou suggestions autour de ce Kit.

[@ etienne.allot@snepfsu.net](mailto:etienne.allot@snepfsu.net)

Préparation de rentrée en LP : des questions en suspens

La réforme de la voie professionnelle supprimera 6 semaines de cours sur l'ensemble du cursus et bouleversera l'organisation de l'année de Terminale. Des interrogations perdurent quant au volume des enveloppes et aux répartitions qui seront proposées. Prendre attache, si besoin, auprès des militant-es du SNEP ou du SNUEP-FSU pour construire des contre-propositions dans les conseils d'administration.



DOSSIER

LES LUTTES SOCIALES EN EPS

L'histoire de l'EPS est faite de luttes constantes. Luttes politiques, luttes idéologiques, luttes philosophiques, luttes pédagogiques et didactiques... La définition de la discipline, son rôle, sa place, sont l'objet de combats acharnés et la définition qui en est faite est la résultante de combats menés par des femmes et des hommes, de rapports de force construits à différentes époques. La permanence et l'abnégation dans les luttes sont les seules à même de permettre la concrétisation d'une certaine vision développée dans un espace-temps devenu favorable à son émergence. La lutte menée pour le sport scolaire est de ce point de vue exemplaire, puisqu'il aura fallu près de 35 ans de batailles pour retrouver les 3h forfaitaires dans un texte réglementaire. Laisser ce que nous voulons pour l'EPS aux seules mains de décideurs, de politiques c'est s'avouer vaincu-es sur notre vision d'une EPS riche, valorisée, démocratisée et émancipatrice. Dans un contexte où les activités physiques sportives et artistiques, cœur de notre discipline, se voient réduites à un simple « bouger », où ces activités ne sont plus vues qu'à l'aune d'une santé réductrice, il est plus que nécessaire de se mobiliser pour faire la démonstration que l'EPS n'est pas une discipline de santé, qu'elle est bien plus riche, que l'appropriation culturelle est indispensable aux jeunes pour s'inscrire au monde, s'y insérer, le transformer... La campagne #EPS2024 vise cet objectif ambitieux en posant les bases de ce que devrait être l'EPS de demain au service des élèves.

On le sait tous et toutes, il ne suffit pas de déclamer pour être entendu-e. La construction du rapport de force en engageant le plus de monde possible et en premier lieu le monde de l'éducation physique et sportive est nécessaire. Les multiples initiatives construites

dans les académies et départements doivent nous amener à un point de rassemblement essentiel à l'ouverture des JOP dont on nous vend un pseudo héritage (30' d'APQ, 2h supplémentaires de sport au collège). La grève pour une EPS revalorisée, le 15 mars prochain, est incontournable pour montrer notre détermination à voir les choses changer.

Alors le 15 mars, préparons-nous, mettons-nous tous et toutes en grève et montons à Paris !

“Le changement ne roule pas sur les roues de l'inévitabilité, mais passe par une lutte continue”

Martin Luther King

@ benoit.hubert@snefpsu.net

PAS DE RÉPIT DANS LES LUTTES

L'activité récente du SNEP-FSU est à l'image de l'activité syndicale : mobilisations sur les services publics, les salaires, les grandes questions sociales, périodes accompagnées de phases où la mobilisation est bien plus difficile, voire compensée par des irruptions inattendues, mais pas inexplicables, d'actions déterminées dont les Gilets Jaunes en sont l'exemple. Des mobilisations socio-politiques occupent aussi l'espace revendicatif : pensons à Notre Dame des Landes et à toutes les actions autour des questions climatiques. Les occasions d'engagement ne manquent pas mais leur dispersion rend plus difficile le travail en profondeur parmi la population pour la rendre active sur ces grands thèmes.

Nous pourrions penser la crise qui atteint durablement tous les Français et l'incapacité des gouvernements à améliorer leur situation depuis ces

cinquante dernières années, auraient dû créer suffisamment d'énergie de combat. Cet espoir de redressement dépérit et semble se reporter vers l'extrême droite.

Les dernières luttes sur les retraites, parmi les plus massives et unitaires de cette longue période laissent penser que celles et ceux qui accaparent les richesses ne sont pas prêts à céder quoi que ce soit sur leur stratégie.

Macron a violenté la population, la démocratie, pour enterrer toute perspective d'alternative au pouvoir des riches. Alors, les luttes sont-elles condamnées à tourner à vide ? Sont-elles condamnées à expérimenter la violence de l'État sur les manifestant-es ? À vivre sous le verrou de la limitation des libertés publiques ? Sous la fêrule du tabassage idéologique de la dette et la destruction de nos services publics ? Certainement pas.

Le monde nous montre que partout des victoires sont possibles, qu'en France, au niveau local des résistances sont victorieuses, et in fine, si le gouvernement s'entête, c'est bien parce qu'il n'a aucune garantie de succès sur ses projets. La lutte est consubstantielle à la vie sociale ; **il n'existe pas de société sans luttes**. Nous en avons tous l'expérience intime, à charge de la transformer en grande expérience sociale commune. Nous y travaillons, sachant que les grandes conquêtes sociales sont toujours venues de ces luttes forgées dans les profondeurs de la société.

@ jean.lafontan@snepfusu.net

(1) Les guerres, hélas d'actualité, bien sûr. Mais ces mobilisations ont été constantes

(2) Voir le dernier rapport Oxfam, « Multinationales et inégalités multiples », janvier 2024

L'EPS DANS LES LUTTES SNEP-FSU

Le SNEP-FSU regorge de luttes et c'est sa marque d'activité. Elles lui ont permis de résister aux propositions qui tendaient, toutes, depuis 1969, à substituer à l'EPS des dispositifs visant à la



La grande manifestation du 13 octobre 1978 à Paris. La moitié de la profession à Paris contre le plan Soisson.

marginaliser (CAS, SAS), à la dénaturer (nombreuses attaques contre le sport scolaire), à lui substituer des options alléchantes (optionnel), à dénaturer la formation de ses enseignant-es (formation en clubs), à proposer des cadres concurrents (PEGC bivalent-es, animateurs-trices divers-es). Les 30 min ou ses deux heures n'ont rien de neuf. L'abnégation du SNEP-FSU, et une vision progressiste de l'école et de l'enseignement, a su rassembler dans ses propositions d'actions, parents, communauté scolaire, partis politiques de gauche, mouvement sportif, étudiant-es. Telle est la clé de la situation de l'EPS : réinstallée dans l'école en 81, après 10 ans de nos campagnes d'action, sa place est contestée en permanence par la droite, avec des tentations de gauche aussi, mais toujours présente. En mieux, même : spécialité EPS au bac, évidente pour nous mais pas pour Blanquer et consorts, 4h en 6^{ème}, réintégration des trois heures UNSS en 2014 (il y a 10 ans !) après leur suppression en 1978. Il faut y croire.

Un bilan des actions nationales⁽¹⁾ SNEP-FSU (seul ou en alliance), dressé entre 1969 et 2017, montre qu'il a participé à 535 actions unitaires dont 367 à sa seule initiative (champ EPS) permises en développant plus de 40 formes d'actions différentes⁽²⁾ avec 99 grèves dont 12 SNEP-FSU. 12 actions par an est certainement un chiffre sans équivalent tous milieux confondus.

À la veille de notre grève du 15 mars, l'histoire nous appelle à poursuivre son œuvre et nous invite à confirmer que la vie d'une discipline est d'abord la conquête sociale de son intérêt que le patient travail militant, médiatique, d'alliance peut concrétiser.

@ jean.lafontan@snepfusu.net

(1) Travail mené en épluchant tous les bulletins nationaux entre ces deux dates ; donc il faudrait rajouter les multiples actions locales, moléculaires mais tellement nécessaires que les responsables régionaux, départementaux, d'établissement ont initiées

(2) Pétition, rassemblement, votation, semaine de l'EPS, etc...

LUTTES SYNDICALES ET AVANCÉES PROFESSIONNELLES : UNE HISTOIRE PERPÉTUELLE

Il y a 30 ans : 4 heures en 6^{ème}

C'est une conjonction de mobilisations concernant l'EPS et l'École qui a amené le ministre François Bayrou à mettre en œuvre la 4^{ème} heure en 6^{ème} en 1994. Fin 1993, le gouvernement avance un projet de loi d'aide supplémentaire à l'enseignement privé : une véritable trahison de l'école publique. À l'initiative de la FSU, une très forte opposition s'exprime par une première manifestation en décembre. Puis, le 16 janvier 1994, c'est tout le camp laïc qui manifeste à Paris : plusieurs centaines de milliers de manifestants.

Le rapport de force créé contraint au retrait du projet de loi et à l'ouverture de négociation sur les besoins de l'école. Dans ce cadre, le SNEP-FSU va s'appuyer sur une campagne d'opinion originale, lancée en 1993 autour du slogan : « Donnons du corps aux études » avec affiches, tracts, pétition et appel de personnalités de la société civile.

Après 5 mois de négociations, le rapport de force a permis d'aboutir en juin 1994 à la décision de porter l'horaire d'EPS de 3h à 4 h ce qui implique 1 600 postes supplémentaires, ainsi que le principe d'une option EPS en lycée.

Dès la rentrée 1994, le SNEP-FSU renouvelle la pression pour accélérer les mises en œuvre de la mesure. Il faudra ensuite résister aux tentatives de remise en cause de cette avancée (1^{ère} grille horaire proposée de la réforme collège en 2015 avec 3 heures en 6^{ème} par exemple !).

Cette mesure a concerné des millions d'élèves et est plébiscitée par les collègues, les élèves et les parents. Il est grand temps que ces 4 heures se généralisent sur l'ensemble de la scolarité !

Il y a 20 ans : « Pas d'Éducation sans EPS ! » : la pétition qui fait plier le ministre !

En 2005, le projet de loi Fillon, ministre de l'Éducation, prévoit, entre autres, un « portefeuille » de disciplines optionnelles au brevet des collèges. Alors qu'auparavant, toutes les notes obtenues en 4^{ème} et 3^{ème} comptaient pour l'obtention de l'examen, le projet prévoit que les élèves aient des matières optionnelles au choix (arts plastiques, éducation musicale, technologie, EPS). On imagine ce que devient l'engagement des élèves dans une matière qui ne « compte plus » à l'examen. Le SNEP-FSU a donc organisé la mobilisation.

La campagne d'opinion est d'ampleur. Lors des événements sportifs, dans les clubs, en alertant les parents, les militant-es de l'EPS sont partout pour faire signer une pétition nationale pour éviter une régression énorme pour la discipline. Des dizaines de député-es et sénateur-trices sont rencontrés. 70 questions écrites de député-es seront déposées à l'Assemblée Nationale de décembre 2004 à avril 2005 : un raz-de-marée !

Les « nuits blanches de l'EPS » sont organisées place de la Bastille à Paris, où remontent les pétitions de toute la France : nous en comptabilisons 450 000 !

Le rapport de force est si élevé, qu'après la remise de la pétition par chariots à l'Assemblée Nationale, F. Fillon dira qu'il n'avait jamais prévu que l'EPS serait optionnelle. Un mensonge, car inscrit noir sur blanc sur la « fiche n°8 » détaillant l'article 18 du projet de loi.

Si une pétition peut contribuer à faire plier un ministre, n'hésitons pas à développer les signatures pour l'EPS et le sport scolaire de demain !

Des mobilisations professionnelles fortes et originales, qui ont pesé, nous pourrions en conter/compter beaucoup : la Hors-Classe, les installations sportives, PPCR, la coordination des APSA, etc... Les avancées obtenues ne correspondent pas toujours à toutes nos revendications et peuvent être remises en cause ultérieurement. Mais ce qui est sûr, c'est que l'histoire



de notre discipline est faite par l'engagement des enseignant-es d'EPS avec l'appui de leur syndicat. C'est parce que des collègues souhaitent un avenir professionnel meilleur, que celui-ci peut advenir sans laisser le fatalisme des régressions s'installer.

Ensemble, continuons à écrire l'histoire : la campagne #EPS2024 nous en donne l'occasion !

@ alain.decarlo@snepfusu.net

15 MARS : EN GRÈVE POUR L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE !

Tous et toutes à Paris

Pourquoi est-il important que chaque enseignant-e d'EPS soit en grève le 15 mars ?

La tenue des JOP 2024 pouvait être une formidable occasion pour développer la pratique physique et sportive en France. La culture sportive et artistique est en effet émancipatrice et indispensable pour chacun-e. Il y a urgence dans un contexte de progression alarmante de la sédentarité.

Mais à quelques mois des JOP, c'est tout l'inverse qui se passe. L'EPS et le sport scolaire sont mis à mal (suppressions de postes, précarisation, étrangement financier de l'UNSS...). De plus, depuis des années, des dispositifs sont mis en place à l'école (2S2C, 30 minutes d'APQ, 2 h de sport). Ils sont inefficaces et ont pour fonction d'aller vers la transformation de l'EPS vers du « bouger »⁽¹⁾ ou une animation sportive : une régression inadmissible !

Souvent les grèves sont mises en place CONTRE des propositions gouvernementales. Pourquoi proposer une grève « POUR » des mesures ?

Au SNEP-FSU, quand nous appelons à l'action, c'est toujours pour construire un avenir meilleur pour la discipline et la profession. Si nous appelons parfois à la grève contre des mesures régressives, c'est toujours en proposant des alternatives.

Aujourd'hui, l'héritage scolaire des JOP doit dépasser la communication gouvernementale : il est donc indispensable d'imposer un rapport de force POUR les seules mesures structurantes et égalitaires : l'amélioration de l'EPS et du sport scolaire.

Au XXI^{ème} siècle, le SNEP-FSU n'a-t-il que la grève à proposer ?

La grève est une étape du processus de construction du rapport de force qui a débuté depuis la rentrée avec la campagne #EPS2024. « État des lieux », Semaine de l'EPS et pétition qui dépasse les 10 000 signatures. Si les 30 000 collègues font signer 30 personnes, cela peut devenir une action d'ampleur qui comptera pour l'avenir.

Depuis le 1^{er} janvier, l'opération « Ravons la flamme de l'EPS » est lancée et passera dans tous les départements.

“Les 30 minutes d'activité à l'école, c'est juste une façon d'occuper le terrain médiatiquement”

Marie-George Buffet

La grève fait partie du processus car, malgré des sollicitations permanentes, nous ne sommes pas entendus par le gouvernement qui semble le seul à se boucher les oreilles sur nos revendications. Dans les sphères médicale, sportive et politique, le renforcement de l'EPS est porté massivement.

Chacun-e peut participer et contribuer à nourrir la campagne !

Je signe la pétition

Je fais signer la pétition : parents, clubs, ami-es...

Je partage les informations de la campagne #EPS2024 sur mes réseaux sociaux

J'adhère au SNEP-FSU

Je souscris à la manifestation nationale

Je suis en grève le 15 mars

Je fête l'EPS et le sport scolaire à Paris le 15 mars



Comment monter à Paris ?

Les sections départementales et académiques du SNEP-FSU organisent les transports. Prenez contact rapidement pour anticiper les places : s2-[numéro du département]@snepfsu.net ou s3-[nom de l'academie]@snepfsu.net (ex : s2-06@snepfsu.net ou s3-besancon@snepfsu.net). Dans les DROM, des initiatives locales auront lieu, prenez contact avec vos secrétaires académiques et départementaux.

Une opération ambitieuse :

Une souscription est lancée et vous pouvez envoyer vos contributions aux trésorier-es départementaux-ales ou académiques du SNEP-FSU. Pour les syndiqué-es, le CDN du SNEP-FSU a décidé que le 15 mars serait un événement exceptionnel, votre souscription sera donc prise en compte en sur-cotisation. Les non-syndiqué-es peuvent souscrire et/ou se syndiquer pour nourrir le rapport de force indispensable pour gagner.

Une fête de l'EPS :

La manifestation nationale sera une opération festive, dynamique et revendicative : une journée EPSeptionnelle ! Venez construire et fêter l'avenir de l'EPS et du sport scolaire le 15 mars

@alain.decarlo@snepfsu.net

(1) La ministre Amélie Oudéa Castera a communiqué sur un ministère dont l'objectif sera de porter le « lire, écrire, compter, bouger ».

LES FLAMMES DE L'EPS... C'EST PARTI !

Pendant 60 jours, les flammes de l'EPS traverseront tous les territoires. Portées par les militant·es du SNEP-FSU, leur périple évoquera les besoins mais aussi les richesses de notre discipline, de notre métier, jusqu'à la grande manifestation nationale des professeur·es d'EPS le vendredi 15 mars 2024 à Paris.

2 024, année olympique et paralympique mais aussi année où l'activité physique et sportive est déclarée grande cause nationale par le gouvernement. Pour le SNEP-FSU, il faut un véritable héritage concernant la pratique sportive pour toute la jeunesse.

Depuis 2017, les mesures prises par les gouvernements successifs n'ont fait qu'affaiblir l'EPS :

- Plus de 1 000 postes supprimés dans le second degré alors que les effectifs augmentent
- Des milliers d'heures non assurées aux différentes rentrées faute de recrutement
- Affaiblissement des formations initiale et continue
- Précarisation du métier avec un taux de contractuel·les qui a augmenté de 152 %
- Baisse des horaires obligatoires en lycée professionnel
- Étranglement du sport scolaire dont le déficit s'élève à 12 millions d'euros

Dans ce contexte, les décideurs ont mis en place des dispositifs (30 minutes d'Activité Physique Quotidienne en pri-

maire et 2h de sport au collège) qui ne répondent aucunement aux enjeux et concernent très peu d'élèves.

Les 4 heures d'EPS revendiquées par le SNEP-FSU permettent, elles :

- Une égalité territoriale d'accès au service public d'éducation physique et sportive
- De concerner toute la jeunesse par le biais d'une discipline d'enseignement obligatoire
- De viser des apprentissages culturels ambitieux à même de répondre aux enjeux du monde de demain

La campagne #EPS2024 du SNEP-FSU met en avant des mesures fortes pour renforcer l'EPS, discipline indispensable dans le système éducatif, notamment :

- L'augmentation des horaires
- La défense et le renforcement du sport scolaire
- Un plan pluriannuel de recrutement
- La construction d'installations sportives écoresponsables,
- Le développement du sport à l'université

@fabrice.allain@snepfusu.net

Les Flammes de l'EPS

Si la France accueille la flamme olympique en 2024, notre gouvernement est en train d'éteindre le flambeau de l'EPS dans notre pays. C'est pourquoi les enseignants et enseignantes d'EPS se mobilisent pour « raviver la flamme de l'EPS », et rejoindre Paris le 15 mars, journée de grande manifestation pour l'éducation physique et sportive, le sport scolaire et le sport.

Jusqu'au 15 mars et sur tous les territoires, des actions porteront les besoins de la discipline et l'engagement de la profession. Toutes les semaines, la diffusion de la web-série rendra compte de tous ces temps forts. Si ce n'est déjà fait, c'est un excellent moment pour te rapprocher des militant·es du SNEP-FSU et participer à cet élan collectif. Tu trouveras sur le site internet du SNEP-FSU toutes les informations et contacts nécessaires.

La campagne #EPS2024 c'est aussi la pétition « Pour une jeunesse plus sportive, tout commence à l'école ». Nous appelons à poursuivre sa signature jusqu'aux JOP auprès des parents d'élèves, dans les clubs sportifs.

Parce que tout commence à l'école, agissons tous et toutes ensemble en 2024 !



ÉPISODE 1

C'EST ICI



LANCEMENT
DES FLAMMES

C'EST ICI



LE « CHOC DES SAVOIRS » OU LE CHOC SOCIAL ?

Le 5 décembre dernier, tous-tes les enseignant-es de France ont reçu la lettre de Gabriel Attal destinée à nous informer des mesures qu'il s'apprête à mettre en place. Ces mesures sont censées s'appuyer sur les résultats d'une consultation (qui a duré deux mois) et les apports des sciences⁽¹⁾. Il s'avère que les réponses apportées et le recours aux sciences sont utilisées ici, pour justifier des choix politiques que rien ne justifie. La future réforme du collège est un bon exemple⁽²⁾.

S'il est bon qu'un ministre d'un pays démocratique salue et reconnaisse une profession qu'il a sous sa responsabilité ministérielle, il n'est jamais bon qu'il s'assoie sur certains fondamentaux démocratiques. La représentativité des salarié-es en est une. Pour commencer, disons-le, rien de ce que nous portons n'est repris dans les mesures annoncées pour la future réforme du collège. Pire, nous autres enseignant-es d'EPS et notre syndicat, sommes toujours parfaitement ignorés.

Si la gestion de l'hétérogénéité apparaît comme un réel souci pour la majorité de nos collègues, la réponse apportée par le ministre, à savoir la création des groupes de niveaux comme pivot de dérégulation des enseignements au collège, est une très mauvaise réponse au problème posé. D'après le ministre, la pédagogie différenciée serait efficace lorsqu'elle est associée à la flexibilité. Ainsi, il est prévu que des heures dans certains disciplines puissent être diminuées de façon temporaire au bénéfice du travail renforcé dans lesdits « fondamentaux ». Nous pouvons aisément imaginer quelles disciplines seraient les premières sacrifiées. Ainsi, la flexibilité dont le ministre

nous vante les mérites nous paraît très dangereuse pour élever le niveau de tous-tes les élèves.

Les leviers que nous portons face à l'hétérogénéité dans les apprentissages proposés sont la baisse significative des effectifs dans les classes et pour tous les enseignements (pas seulement en français et en mathématiques), la stabilité des groupes/classes et le temps nécessaire aux apprentissages. Donc, oui à une meilleure gestion structurelle de l'hétérogénéité des élèves, mais pour toutes les disciplines. Pour ce qui nous concerne, l'EPS et les savoirs propres qu'elle dispense ont besoin d'être renforcés.

Le DNB serait aussi toiletté. Face à l'ineptie de l'évaluation du socle commun, il est prévu d'augmenter légèrement la part des épreuves disciplinaires. Pas d'annonces pour notre revendication d'un retour de l'EPS dans le giron des épreuves. Au lieu d'aller jusqu'au bout de la condamnation de ce socle qui n'a rien de commun, le ministre le conforte en faisant mine de l'affaiblir sans aucunement trahir ce pourquoi il a été mis en place il y a presque vingt ans, la hiérarchie des disciplines en collège.

Enfin, une information corrobore ce que le SNEP-FSU a relevé dans son état des lieux



de l'EPS (rentrée en septembre 2023). Il s'agit de la lecture des programmes ou plutôt de leur inutilité pour la majorité des enseignant-es. Or, encore une fois, au lieu d'ouvrir un chantier suffisamment long pour être sérieux, de chercher des réécritures des programmes pour toutes les disciplines, le ministre limite celles-ci aux seules disciplines dites « fondamentales ». Toujours pas de négociations en EPS.

Une possibilité a été envisagée à travers le questionnaire, que nous pourrions avoir trouvée anodine, car elle relèverait d'un langage un peu convenu et politiquement correct. Elle pourrait en réalité conduire vers une mesure politique bien concrète et très dangereuse pour la qualité des enseignements en collège. La fameuse culture générale pourrait de-

venir une discipline à part entière ! Nous sommes toujours dans le même projet de l'école néolibérale dans lequel la polyvalence des enseignant-es demeure un des leviers de flexibilité. Si nous croisons cela avec un tri des élèves renforcé à l'entrée en lycée, nous avons une remise en cause de l'école de la République comme promesse d'un ascenseur social pour tous et toutes.

@ andjelko.svrclin@snefsu.net

(1) Les travaux cités dans le dossier de presse ministériel concernant principalement le redoublement que nous ne discutons pas ici mais qui l'a été dans le « 4 pages » que le SNEP-FSU a publié ici : <https://lesite.snefsu.fr/wp-content/uploads/2023/12/4p-Exigence-des-savoirs.pdf>

(2) Nous complétons nos analyses par certains éléments contenus dans le dossier de presse ministériel du 5 décembre 2023.

LA TECHNIQUE, (ENCORE) MAUDITE ?⁽¹⁾

Une discipline scolaire repose sur un certain nombre de fondamentaux.

À ce stade de l'histoire de notre système éducatif, une discipline, pour se scolariser, doit respecter une certaine orthodoxie. Sans aller dans l'exhaustivité, il s'agit de cerner ce qui s'apprend en EPS à travers les enseignements dispensés, et la façon dont ce qui est censé être appris est évalué, notamment dans le cadre certificatif.

Nous nous centrerons ici sur les apprentissages.

Une séance d'EPS dans le second degré repose sur un trépied : une classe, un-e professeur-e, une APSA. Des projets d'EPS révèlent des entrées et des centres de gravité différents, des priorités variant selon les contextes sociaux-éducatifs, des sensibilités professionnelles, des valeurs et des conceptions philosophiques des enseignant-es. Mais, en fin de compte, sans aucunement minimiser cette extraordinaire diversité et richesse de notre profession, les élèves ont bel et bien à se développer à travers l'apprentissage spécifique d'une APSA à chaque nouveau cycle d'enseignement. Nous défendons ici l'idée qu'il est impossible de progresser dans une APSA⁽²⁾ sans appréhender la technique et se transformer à travers elle. Sans développer plus avant cette approche sur la technique en EPS, nous abordons toutefois une dimension qui nous

semble indispensable. Ainsi, il n'y a pas d'apprentissage technique sans volonté de rendre l'élève plus efficace et efficient-e dans une pratique. Une discipline scolaire qui ne cible pas clairement les transformations qu'elle vise pour la formation des jeunes est en difficulté quant à sa place et son rôle effectif dans le système éducatif. L'EPS sans les transformations « motrices » des élèves est en danger. Une EPS qui repose sur le moteur sans que ce dernier fasse un tout cohérent au sein d'un cadre culturel relève d'un flou conceptuel en termes de finalité sociale. P.ex., vouloir former des citoyen-nés à l'appui de certaines valeurs, en dehors des pratiques sportives ou artistiques, est abstrait. La citoyenneté n'a de sens que pratiquement vécue dans la vie de la cité. La culture sportive en fait partie.

Notre discipline a besoin de sortir du formalisme scolaire dans lequel la maintient le ministère via les programmes creux, car niant les lignes culturelles donnant un certain sens à sa structuration. Nous accueillons avec force les propos de Carole Sève, doyenne de l'Inspection générale de l'EPS, pour qui « en EPS, on ne peut ignorer l'apprentissage technique »⁽³⁾.

Les techniques sportives, qui constituent les savoirs spécifiques issus des APSA, sont les premières victimes de ce formalisme scolaire. Nous n'ignorons pas ici les axes différents existant dans la conception et les travaux scientifiques relatifs à la technique, notamment ceux tournés vers la technique conçue et étudiée « en référence à l'activité des pratiquants »⁽⁴⁾. Ce que nous rejetons c'est l'abandon de l'un des deux aspects. L'his-

toire des APSA et les formalisations techniques qui naissent et évoluent doivent nourrir les pédagogies et les didactiques des différentes APSA, en même temps que l'activité propre des élèves en action leur permet de (ré)inventer les techniques efficaces, ayant du sens pour elles et eux.

Les programmes collège de 2008 ont entamé ce glissement. Depuis, l'institution s'y enferme malgré quelques acteur-trices qui résistent. Les promoteurs du vague culturel, sans les transformations techniques authentiques rythmant les enseignements, ont usé de prétextes pour faire des mauvais textes ! L'un de ceux-ci a été la lisibilité des programmes par le grand public. Comme si la formation des pilotes de ligne ou des médecins se donnait comme priorité la compréhension du grand public pour écrire les programmes de formation ! Notre métier est de ceux qui nécessitent un haut niveau de conceptualisation. Celle-ci a besoin d'une orientation commune du même niveau.

[@ andjelko.svrldlin@snefpsu.net](mailto:andjelko.svrldlin@snefpsu.net)

(1) Nous faisons ici référence au titre de l'article de René Garassino, juillet-août n° 164, 1980.

(2) Le progrès est ici considéré comme une transformation de soi en se rendant plus performant.e, plus efficace, plus efficient.e, dans le cadre d'une pratique codifiée correspondant à un champ culturel dont l'enseignant-e va puiser l'essentiel, l'authentique, adapté à son public scolaire et aux exigences éducatives de l'institution.

(3) Carole Sève, La place de la technique. Revue EPS. N° 400. Septembre 2023.

(4) Idem.



DIRECTION NATIONALE UNSS : UNE GESTION SANS PARTAGE

Après seulement deux ans à la tête de l'UNSS, le bilan d'Olivier Girault et de son équipe resserrée suscite une grande colère dans la profession.

Les difficultés financières s'enchaînent, de l'accord cadre-transport en passant par la réduction des budgets dédiés à l'animation sportive.

Non vraiment, le compte n'y est pas. La profession osait croire qu'en cette année si particulière des JOP, le sport scolaire serait renforcé et mis en avant, comme l'avait promis notre ancien ministre de l'Éducation nationale. Malheureusement, force est de constater que la situation est critique.

Sans reprendre l'ensemble des décisions que le SNEP-FSU a combattu dans les instances et dénoncé dans de nombreux articles, la situation est telle qu'il est de notre de responsabilité d'exiger un coup d'arrêt à la politique catastrophique de la direction nationale UNSS (DN UNSS). Nous imputons les dysfonctionnements à un problème de gouvernance, ressenti à tous les niveaux de l'échelle. Le manque de confiance, voire la défiance ont grippé les différents rouages.

L'annulation brutale des championnats de ski, à tous les niveaux, n'est que le dernier exemple des décisions unilatérales de la DN UNSS. Au sein des services en territoires, la nouvelle méthode budgétaire « descendante » instaure un flou qui tend à restreindre les rencontres inter-AS. C'est d'ailleurs ce principe de verticalité de l'échelon national jusque dans les AS qui cristallise la profession.

Les animateurs et animatrices d'AS, comme nombre de cadres, ne se reconnaissent plus dans cette nouvelle gouvernance qui, à coup de milliers d'euros, recourt à divers cabinets privés : pour la comptabilité, l'accompagnement ressources humaines, la communication et des projets décidés d'en haut !

Le SNEP-FSU n'a cessé d'alerter sur les orientations budgétaires prises par la DN

UNSS. Il est urgent qu'elle revienne à la raison.

Un déficit record de 12,3 M€ à l'Assemblée Générale du 16 janvier 2024

Le SNEP-FSU avait réservé un comité d'accueil devant le parvis du CNOSF pour dénoncer ce sinistre déficit, le ton était donné ! Pourtant, la DN UNSS ne semble toujours pas avoir pris la mesure de la crise. Elle est restée campée sur ses orientations : le déficit s'est creusé à cause d'une forte activité (les rencontres ont repris sur le rythme d'avant COVID) et de l'inflation du coût des transports. Elle n'a pas remis en cause son pilotage budgétaire. O. Girault nous a dit qu'il fallait attendre les effets de la réorganisation budgétaire. En clair, faites-nous confiance, c'est nous qui sommes dans le vrai, vous êtes trop impatient-es !

Le SNEP-FSU, les élu-es des AS et FO ont voté CONTRE ce scandaleux compte de résultat.

Le ministère s'est dit très inquiet de la situation financière et de son évolution (enfin !). Le SNEP-FSU et les élu-es des AS participeront à la réunion d'urgence convoquée par le ministère le 26 janvier prochain dont l'objectif est clair : comment stopper ce déficit pour 2023-2024 et pour les saisons suivantes ?

Les seules propositions d'économies immédiates envisagées par la DN UNSS

portent sur les rencontres (annulation des compétitions internationales et de 14 championnats de France, limitation des budgets des territoires, ...). Le directeur n'a pas répondu à nos questions sur le montant espéré de ces économies, ni sur les critères qui détermineront les rencontres à annuler.

Pour le SNEP-FSU, il est inacceptable que les économies reposent uniquement sur l'activité des élèves, même si on peut craindre que ce soit une perspective à court terme. Les élèves ne devraient pas payer le prix fort de la mauvaise gestion financière de la DN UNSS. Nous demanderons la réduction de la voilure des frais de fonctionnement de la structure, particulièrement des prestataires extérieurs et de la masse salariale.

@ camille.jacques@snepfusu.net



**POUR VOIR
LE COMMUNIQUÉ DE
PRESSE, LA LETTRE
OUVERTE À LA MINISTRE
ET L'ARTICLE SUR L'AG
C'EST ICI**



LE SNEP-FSU ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Le SNEP-FSU publie un guide sur les violences sexuelles et sexistes (VSS) que vous trouverez en supplément de ce bulletin. À destination de toute la profession, il se veut être un outil pratique à la disposition de tous-tes, il s'inscrit aussi dans l'engagement du SNEP à lutter contre les VSS. Ces derniers mois ont mis sous le feu des projecteurs plusieurs affaires médiatiques, dont la récente affaire Depardieu, emblématique de tous les mécanismes à l'œuvre en matière de VSS. La défense acharnée d'une arrière-garde réactionnaire, organisée par l'extrême droite, pour un homme dont les agissements concernent entre autres, 16 témoignages de harcèlement sexuel, une plainte pour agression sexuelle et deux plaintes pour viol, est honteuse. Le scandale est total lorsque le président de la République, qui avait prétendu faire de la lutte contre les violences faites aux femmes « la grande cause » de son quinquennat explique que Depardieu « rend fier la France » et regrette une « chasse à l'homme ». Par ses propos, Macron valide officiellement la culture du viol.

Le SNEP-FSU milite pour que la présomption de sincérité s'applique aux victimes. On sait que 98 % d'entre elles disent vrai et que les victimes n'ont rien à gagner quand elles parlent et portent plainte : perte de leur anonymat, de leur tranquillité d'esprit, d'argent, difficultés dans leur travail, leur famille...

Aucun milieu ne peut se targuer d'être en dehors de ce phénomène. Le monde du sport, du travail, de l'école sont aussi des lieux où ont cours ces violences.

Les chiffres sont présentés et analysés dans notre publication. Le SNEP-FSU, en tant que syndicat de transformation sociale est pleinement engagé dans ce combat et appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser pour porter l'urgence de la prise en compte de la parole des victimes et garantir à chacun-e son droit fondamental de vivre à l'abri des violences

[@ lucile.gres@snefsu.net](mailto:lucile.gres@snefsu.net)



DES CONTESTATIONS NÉCESSAIRES

Depuis le mois de décembre, les commissaires paritaires du SNEP et de la FSU défendent pied à pied les personnels lors des contestations d'appréciations finales. En effet, avec la mise en place de PPCR en 2017 et des trois rendez-vous de carrière, les personnels ont la possibilité de contester leurs appréciations finales, nouveauté par rapport au système précédent.

Les contestations d'appréciation finale peuvent avoir plusieurs origines :

Tout d'abord une contestation de l'évaluation des items peut amener à une contestation de l'appréciation finale. En effet les personnels peuvent, à juste titre, estimer que certains items ne sont pas évalués à la hauteur de leurs engagements. Or, comme cette évaluation des items conditionne l'appréciation finale, il ne faut pas hésiter à contester l'appréciation finale.

Ensuite, une discordance entre l'évaluation des items et l'appréciation finale, situation la plus courante,

amène souvent les personnels à contester leur appréciation. Nous constatons encore trop souvent des appréciations finales « très satisfaisant » alors que la très grande majorité des items sont évalués à excellent.

Les personnels soutenus par les commissaires paritaires du SNEP et de la FSU obtiennent souvent gain de cause. Par exemple en CAPN, nous avons réussi à faire aboutir 19 des 20 dossiers de contestation des personnels relevant de la 29ème base (étranger, autres ministères...).

Il ne faut donc pas hésiter à contester les appréciations pour lesquelles vous auriez un désaccord et demander l'appui des commissaires paritaires du SNEP et de la FSU

[@ benoit.chaisy@snefsu.net](mailto:benoit.chaisy@snefsu.net)



« L'EPS EST UNE CONDITION PRÉALABLE POUR FAIRE DU SPORT UN DROIT »

INTERVIEW **EMMANUELLE BONNET-OULALDJ**

 Par Bruno CREMONESI

Emmanuelle Bonnet-Oulaldj co-présidente de la FSGT partage son regard sur les dispositifs du gouvernement pour développer le sport en France. En écho avec les besoins actuels de la jeunesse, elle pense l'articulation entre le temps obligatoire au sein de l'école et la vie associative. L'EPS étant pour elle une clé pour garantir le droit d'accès aux sports.

Bruno CREMONESI : Le monde du sport a-t-il besoin du dispositif de 30 minutes et des 2 heures du sport ?

Emmanuelle BONNET OULALDJ : Dès le départ, la FSGT s'est montrée dubitative sur ce dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, et a volontiers repris l'expression du SNEP-FSU de « gigotage ». Car en réalité il ne s'agit pas de sport, ni d'éducation physique et sportive. Aujourd'hui, la grande cause nationale semble élargir ce dispositif, ou plutôt ce slogan, à l'ensemble de la population, allant jusqu'à habiller l'Arc de Triomphe le 31 décembre du slogan ministériel « 30Bouge ». « Bouger » résume donc les politiques publiques sportives pour l'année olympique 2024. Or, le « monde du sport » a besoin de faire appel à la sociologie pour comprendre que cette injonction ne résoudra pas le problème du droit à un sport de qualité pour toutes et tous. Pour ancrer durablement une pratique d'activité physique et sportive pour toute la population, il ne suffira pas de « bouger », une vision néolibérale" mais bien de créer une culture sportive qui développe non seulement les capacités physiques mais également cognitives. Une éducation physique et sportive de qualité dès le plus jeune âge à l'école permettant d'acquérir les savoirs fondamentaux (courir, rouler, nager, lancer, etc.), et en parallèle, le sport scolaire et la vie associative

et sportive tout au long de la vie sont les meilleurs leviers pour installer durablement une pratique régulière dans laquelle on crée du lien social, on développe le savoir partager, on prend du plaisir... À condition de leur donner les moyens nécessaires, avec par exemple des infrastructures sportives adaptées et de les reconnaître dans ce rôle citoyen essentiel face notamment au sport marchand.

BC : Dans un article de la revue EPS n°400, tu dis que « l'EPS est une condition préalable pour faire du sport un droit pour tous et toutes ». Est-ce que tu peux préciser ton idée ?

EBO : L'école est obligatoire pour toutes et tous. L'EPS est donc un passage obligé pour tous les enfants, filles et garçons, dès l'école élémentaire. À condition que les moyens soient là, puisque la formation des enseignant-es du 1er degré en EPS a fortement baissé depuis 2017 (jusqu'à 40 % dans certaines académies). Les 3 heures obligatoires dès le CP ne sont donc pas toujours garanties. Pourtant, les compétences physiques et sportives, au même titre que les mathématiques et le français, que les arts graphiques et la musique, sont essentielles à l'apprentissage et au développement de chaque enfant, dès le plus jeune âge. On parle du savoir nager, courir, rouler, lancer, des fondamentaux physiques et cognitifs de la motricité dont nos

clubs nous témoignent que de plus en plus d'enfants, dans les quartiers populaires, présentent des difficultés importantes. Oui, l'EPS est une condition préalable à l'entrée dans un club qui va permettre de progresser davantage.

BC : Tu as participé aux États généraux de l'éducation physique et sportive qui portent l'ambition de construire un héritage sportif réel pour la jeunesse. Penses-tu encore possible de faire bouger les lignes ?

EBO : La FSGT a toujours répondu présente aux appels lancés par les enseignant-es en EPS, et en particulier par le SNEP-FSU. Leur histoire commune est riche, avec par exemple hier les stages Maurice Baquet et aujourd'hui les projets en Palestine. Nous défendons ensemble cette idée que le sport ne porte pas de valeurs positives intrinsèques, mais qu'elles se construisent avec une entrée par le jeu, qui n'exclut personne et qui permet à tout le monde d'atteindre son meilleur niveau de pratique. Quant à bouger les lignes, je ne crois pas au grand soir, mais je crois aux espaces de résistance qui sont autant d'expériences à vivre d'émancipation. Tous les espaces où nous construisons du débat, du partage, des expérimentations pédagogiques, des luttes, des projets communs, sont autant de possibilités de grandir et de construire un idéal d'avenir respectueux des droits humains fondamentaux.

JEUNESSE ET SPORTS : DES COMBATS À POURSUIVRE EN 2024

Dans son histoire, « Jeunesse et Sports » est un secteur ministériel dont l'existence-même a souvent été mise en cause. Il en est de même des personnels J&S et de leurs spécificités. À chaque attaque, il a fallu répondre par des mobilisations, prenant différentes formes, qui ont permis d'endiguer les projets funestes qui nous étaient réservés !

À plusieurs reprises, les profs de sport exerçant les fonctions de Conseiller Technique et Sportif (CTS) ont été menacés de privatisation. En 1996 déjà, une mise en cause de leur statut de cadres d'État a été évitée grâce aux actions menées en amont des JOP d'Atlanta, avec le soutien de sportives de haut niveau. En 2017/2018, lorsque le gouvernement E. Philippe a demandé au ministère des sports de réduire ses effectifs de moitié d'ici 2022 et que la ministre L. Flessel a annoncé le détachement des CTS, ce

sont les mobilisations qui ont permis de faire reculer ces projets. Ensuite, les attaques ont été plus insidieuses avec une stratégie de dévoiement des missions et de baisse drastique des effectifs J&S sous l'ère des ministères sociaux, couplée à un transfert des missions historiques du ministère vers une agence qui ne vit que par les moyens – financiers et humains – du ministère.

À partir de 2021, la dynamique de recrutement a été relancée, mais elle reste insuffisante au regard des pertes subies auparavant. Le rapprochement avec l'Éducation Nationale a également permis d'obtenir des avancées au niveau des carrières et des rémunérations, mais il faut aller plus loin pour redonner de l'attractivité à nos métiers. Quant à l'Agence Nationale du Sport, elle représente sans doute la plus grande menace qui pèse sur l'avenir de Jeunesse et Sports ! En attendant une décision forte du gou-



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

vernement qui annoncerait sa disparition, il est important qu'un ministère « fort » en assure la tutelle (comme rappelé par le Conseil d'État, l'ANS est un opérateur du ministère, et pas l'inverse !). Un-e ministre chargé-e à la fois de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques sera-t-il/elle en mesure d'assurer ce rôle ?

Pour maintenir le rapport de force, ral-lumons ensemble la flamme de l'EPS et du SPORT !

[@ gwenaelle.natter@snefpsu.net](mailto:gwenaelle.natter@snefpsu.net)

ADAPTATION DE L'ÉCOLE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Après le Sénat sur le bâti scolaire en juin 2023, l'Assemblée nationale sort en décembre 2023, un rapport sur l'adaptation de l'école face aux enjeux climatiques. Les recommandations sont légion, puisqu'au nombre de 109 !

Bien qu'ayant reçu 3 représentants du SNEP-FSU pour aborder les spécificités de l'EPS sur ces questions, les deux députées rapporteuses n'ont pas retenu de distinguer la problématique des installations sportives et les besoins spécifiques de l'EPS.

Pour autant, il convient de s'inspirer pour notre action quotidienne des principales préconisations faites dans ce rapport :

- En matière d'éducation au développement durable (EDD), s'appuyer sur nos pratiques APPN pour s'assurer que chaque établissement scolaire propose au moins une fois, à l'ensemble de ses élèves, la participation à une classe découverte ou d'un séjour nature.
- En matière de végétalisation des cours de récréations, s'inspirer des cours OASIS comme îlots de fraîcheur qui ne doivent pas entrer en concurrence avec des espaces EPS souvent indispensables.

- La formation renforcée des enseignant-es de toutes les disciplines aux enjeux climatiques.
- Le transport vers les écoles, collèges et lycées et tout l'apprentissage indispensable à l'utilisation d'un vélo en sécurité.

Ces recommandations sont alléchantes mais non contraignantes !

Le SNEP-FSU regrette le manque d'engagement financier dans l'ensemble de ces mesures. Il y a une absence totale de réflexion sur le bâti sportif, sa rénovation, son implantation géographique, pour réduire au maximum son impact sur l'environnement.

Pour le SNEP-FSU, 4h d'EPS hebdomadaires, c'est là encore un pas en avant permettant de faire les liens avec la sobriété énergétique. Changer nos habitudes de transport nécessite d'avoir du temps. De même qu'apprendre à faire du vélo à tous-tes nos élèves et créer un habitus sportif prend du temps.

Et si les profs d'EPS devenaient les ambassadeurs-drices de cette ambition ?

Christophe ANSEL

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE!

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 012 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : insigne 2022 • Merci à Marie-Elisabeth, infirmière anesthésiste • JADE-Mark, Professeur d'EPS, Mairie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE
POPULAIRE